



## **REGLEMENT DE LA CONSULTATION**

### ***Maître de l'ouvrage***

Voies Navigables de France  
Direction Territoriale Bassin de la Seine et Loire Aval  
Unité Territoriale d'Itinéraire CPCA

### ***Objet de la consultation***

Location d'un chariot élévateur avec option d'achat

**Procédure adaptée** passée en application des articles L2123-1 et R2123-1 du CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

**Contrat n° CPCA-2025-SMET-CHARIOT-LOA**

**DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :**

**Mercredi 19 Novembre 2025 à 15h00**

**Le CCAG FCS 2021 s'applique à la présente consultation.**

## **ARTICLE 1 – PRÉSENTATION DE L'OFFRE**

L'offre de prix sera représentée par :

- le contrat **CPCA-2025-SMET-CHARIOT-LOA**
- le devis détaillé par tranche élaboré par le candidat, suivant l'article 3.2 du contrat,
- le descriptif technique du chariot élévateur

Tous les documents de cette offre de prix devront être datés, signés et porter le cachet de la société.

## **ARTICLE 2 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES**

Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres, rappelée en page 1 du présent règlement.

## **ARTICLE 3 – JUGEMENT DES OFFRES**

Les critères de jugement des offres sont :

**Prix des prestations : 70 %** (sur la base de la formule suivante :  $70 \times (A^*/B^*)$ , avec A\* = offre la plus basse, et B\* = offre du candidat)

**Valeur technique des prestations** sur la base des éléments transmis par le candidat : 30 % (présentation de l'entreprise et descriptif technique du chariot élévateur)

## **ARTICLE 4 – CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES**

Les offres devront **obligatoirement** être transmises via la plate-forme de dématérialisation des marchés publics PLACE ([www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr)) sous la référence publique :

**CPCA-2025-SMET-CHARIOT-LOA**

Dans le cas d'envois successifs, seule sera analysée la dernière offre reçue.

## **ARTICLE 5 – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

- Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient utiles, les candidats devront également utiliser les fonctionnalités de la plateforme de dématérialisation PLACE ([www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr)), pour poser leurs questions. Une réponse leur parviendra par voie électronique par l'intermédiaire de cette plateforme.

ou à défaut à l'adresse de courriel suivante : [bet.utp.picardiechampagne@vnf.fr](mailto:bet.utp.picardiechampagne@vnf.fr)